

**ELECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DU LYCEE**

<b>COLLEGE</b>	<b>AFFICHAGE LISTE ELECTORALE</b>	<b>DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE</b>	<b>AFFICHAGE LISTES DE CANDIDATS</b>	<b>DATE DES ELECTIONS</b>	<b>LIEU DES ELECTIONS</b>
<b>Délégués de classe</b>					
<b>C.V.L.</b>	Lundi 27 Septembre à la Vie Scolaire	Lundi 27 Septembre	Mardi 28 Septembre à la Vie Scolaire	Avant le Lundi 4 octobre Par sondage via Pronote le Jeudi 7 Octobre	Salles de cours Maison des Lycéens
<b>Délégués au C.A. (tous membres du CVL)</b>					
<b>Personnels enseignement, éducation</b>	Lundi 17 Septembre en Salle des Profs et Vie Scolaire	Lundi 27 septembre	Mardi 28 Septembre en Salle des Profs et Vie Scolaire	Jeudi 7 Octobre de 08 h 00 à 16 h 00	Bâtiment I
<b>Personnels ATSS</b>	Lundi 17 Septembre à l'Intendance et Salle des agents	Lundi 27 septembre	Mardi 28 Septembre à l'Intendance et Salle des agents	Jeudi 7 Octobre de 08 h 00 à 16 h 00	Bâtiment I
<b>Parents d'élèves</b>	Lundi 20 Septembre à disposition au secrétariat de direction	Lundi 27 septembre	Mardi 28 Septembre dans le hall d'entrée	Vendredi 8 Octobre de 08 h 00 à 12 h 00	Bâtiment I

1/ **Elections délégués de classe** : par le PP ou un autre professeur de la classe. Le PV de l'élection est à demander au PP. Le document est à ramener complété au bureau de la Vie Scolaire.

2/ **Elections des personnels** : si vous n'êtes pas là le jour de l'élection, prendre contact avec Mme FOUQUER par mail pour l'envoi du matériel à votre domicile ou le retrait à son bureau le Vendredi 1<sup>er</sup> Octobre.

3/ Le bureau de vote doit être tenu par des assesseurs dont la liste sera établie par les candidats têtes de listes à l'élection. Les dépouillements auront lieu dès la clôture des scrutins sur place.